

■ **Société de l'Immeuble Sandoz-Travers S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-0401070-1 (FOSC du 28.09.2005, p. 9/3036112). But modifié: exploitation de l'immeuble sis rue de la Collégiale No 1-3 à Neuchâtel, formant l'article 7095 du cadastre dudit lieu, dénommé 'Immeuble de la Salle des Pasteurs'; la société loue en priorité et aux meilleures conditions possibles à l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, en particulier à la Paroisse de Neuchâtel, les locaux dont ils ont besoin. Capital-actions réduit de CHF 168'000, soit de CHF 420'000 à CHF 252'000, par remboursement aux actionnaires et réduction de la valeur nominale des 840 actions au porteur de CHF 500 à CHF 300. Capital-actions: CHF 252'000, entièrement libéré, divisé en 840 actions de CHF 300, au porteur. Statuts modifiés le 01.05.2009. Bourquin Gilles André n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 01.05.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3224 du 28.07.2009 / CH-645.0.401.070-1 / 05175852